

Modèle de taille

Il existe plusieurs façons de tailler une haie (recepape, élagage, taille de formation, réduction d'emprise...). Dans tous les cas, la taille a pour but de maintenir le bocage tout en préservant les terres agricoles exploitées.

Le recepape :

Il permet de ramifier les plants à leur base afin d'avoir une haie plus dense. La structure est plus homogène. Cette opération a pour but de produire durablement du bois de chauffage. Il se fait généralement dans les premières années de vie de la haie entre mi-novembre et mi-mars. Elle se fait sur des arbustifs et des buissonnants. Les tiges sont coupées entre 5 et 10 cm au-dessus du sol à l'aide d'un sécateur. Cette technique peut également s'utiliser sur des haies plus âgées afin de redensifier l'étage bas de la haie.

La réduction d'emprise :

Cette technique est souvent utilisée près des terrains agricole. Elle a pour but de supprimer les branches gênantes. Une haie doit avoir une emprise de minimum 2 mètres. L'entretien doit être fait à l'aide d'un lamier ou d'un sécateur tous les 2 ou 3 ans. Cette taille se fait sur bois dur entre mi-novembre et fin mars. La vitesse d'avancement est comprise entre 1 et 2,5 km/heure. Celle-ci dépend des espèces présentes, du type de matériel et du diamètre des branches coupées.



Attention : Une haie taillée chaque année à l'aide d'épareuse entraîne une diminution de l'intérêt agroécologique.



Choisir la bonne période de taille.

Les périodes d'interdictions (nidification des oiseaux)*

Durant la période du 1er avril au 31 juillet, toute intervention (taille/destruction) sur les haies est interdite (au titre de la PAC).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Flore												
Mammifères												
Chiroptères												
Avifaune												
Reptiles												
Amphibiens												
Insectes												

■ Période de début et fin de reproduction / floraison
 ■ Période sensible de reproduction / floraison

La taille des haies se fait tous les 2 ou 3 ans.

L'entretien de la banquette herbeuse se fait tous les ans entre mi-septembre et fin octobre.

Durant les périodes de gel intense ou de forte pluie, il est préférable de ne pas tailler les haies.

Autres modalités à vérifier : respect du code civil, des documents d'urbanisme, routes départementales, lignes électriques, possible accord avec un tiers si mitoyenneté...

Voir le dépliant « Les haies, Un bien commun à préserver (part 2/2) : destruction et entretien des haies guide réglementaire ».

Pour toutes questions complémentaires

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne

SEA et Service Environnement et Forêt
Rue du Commandant Huguely - 52000 Chaumont Tel : 03 25 30 79 79

Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne

26 avenue du 109^e RI - BP 82138
52905 Chaumont Tel : 03 25 35 00 60

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Rue Fontaine - 52340 Biesles Tel : 03 25 01 87 10

Agence Française pour la Biodiversité

20 avenue du général Leclerc - 52000 Chaumont Tel : 03 25 31 87 51

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Grand Est

1 rue du Parlement - BP 80556
51022 Châlons-en-Champagne Cedex Tél : 03 51 37 60 00



DRAL GE - SP/MC - 2015-Plaquette - IMAIS-Sensibilisation - 17/10/2019

Les haies

Un bien commun à préserver

(Part 1/2) :
Fonctionnalités, préservation et entretien



Les haies sont vivantes, elles sont une composante du paysage. Elles portent des enjeux environnementaux importants et participent au maintien de la biodiversité.

«Un chemin est-il moins beau parce qu'il y a des épines dans les haies qui le bordent ? » *Stendhal*



PRÉFET
DE LA RÉGION GRAND EST

PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE

Pédagogie de la haie

Définition : Linéaire végétal composé d'arbres et d'arbustes pouvant aller jusqu'à plusieurs mètres de haut, se développant sur un tapis de végétation herbacée. Ce sont des éléments du paysage liés à l'action de l'homme. Souvent, ce sont des frontières physiques entre les milieux, les usages et les propriétés.

Fonction des haies

Les haies ont des fonctions économiques, agronomiques et de soutien.

- Les haies jouent un rôle de brise-vent pour les bâtiments, les cultures ainsi que les troupeaux.
- Les branches coupées, après broyage, sont sources de Bois Raméal Fragmenté (BRF). Ce BRF peut-être incorporé au sol, il contribue ainsi à l'amélioration de l'activité biologique (vers de terre, champignon...). Son apport participe à l'amélioration de la structure du sol, à sa régulation thermique. Il limite le lessivage de certains intrants et peut ainsi contribuer à améliorer les rendements.
- Les haies permettent la récolte de bois de chauffage, de bois d'œuvre et la réalisation de piquets.
- Les haies sont un véritable refuge pour la faune, les auxiliaires de cultures et les insectes pollinisateurs. Elles permettent une lutte biologique contre les ravageurs des cultures.
- Les haies permettent de conserver les sols, elles jouent un rôle dans l'infiltration et l'épuration de l'eau. Elles luttent contre les risques naturels (érosion, coulées de boues, inondations). En plus de stocker le carbone, elles améliorent la qualité de l'air.
- Les ripisylves (haies des cours d'eau) fixent les berges et évitent la formation de pente abrupte. Les essences des ripisylves sont spécifiques aux milieux aquatiques (voir « guide relatif à l'entretien de cours d'eau »).
- Les haies peuvent servir d'habitat aux chiroptères (bons insectivores, ils peuvent potentiellement s'attaquer aux ravageurs des cultures), aux pollinisateurs (qui eux-mêmes polliniseront les cultures) mais également de perchoir pour les rapaces (prédation des passereaux (granivores potentiels des cultures) et des micro-mammifères tels que les rongeurs).

Les haies un lieu de vie pour la biodiversité ordinaire.

- Les haies hébergent de nombreuses espèces ; oiseaux, petit gibier, reptiles, insectes..., dont la plupart sont en forte régression. Par exemple, avec la disparition des infrastructures agroécologiques, dont font partie les haies, il est constaté une baisse de 31 % des oiseaux communs agricoles (entre 2009 et 2012). Cette érosion des populations se poursuit.
- Les haies sont une source majeure de nourriture.
- D'une manière générale, les haies participent au maintien de la biodiversité animale et végétale.

Les haies ont des fonctions sociales et culturelles.

- Les haies encadrent les chemins de loisir (VTT, randonnée, chasse, équitation).
- Les haies structurent le paysage et améliorent le bien-être par leur visuel. De plus les nuisances sonores sont diminuées. Leur présence est une source d'apaisement.

Les haies : des essences à favoriser (non exhaustif).

Les espèces locales sont à favoriser. Les espèces invasives sont interdites. Il est conseillé de diversifier les espèces. Il est à noter que les espèces de grande taille demandent moins d'entretien.

Exemples d'arbustes et d'arbres de haut jet : aubépine, viorne, cornouiller, noisetier, bourdaine, sureau, orme champêtre, bois joli, fusain, épine noire, érable champêtre, saule marsault...

Je veux implanter une haie

Hauteur de plantation	Distances à respecter en limite de propriété
Inférieur ou égal à 2 mètres	0,5 mètres
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

L'automne reste la période la plus favorable pour la plantation.

Entretien une haie

Un bon entretien d'une haie est essentiel. Il contribue à conserver sa vitalité et ses fonctionnalités.

Taille

- Une taille trop courte ou à des intervalles trop rapprochés peut nuire aux espèces ou aux fonctions de la haie.
- Une taille latérale trop courte peut conduire à une perte de qualité et de fonctionnalité de la haie.
- L'équilibre de la haie est important. Pour cela, il faut s'assurer de la tailler de la même façon des deux côtés.
- La vitesse du tracteur doit être adaptée au chantier.



Le brûlage est interdit. La valorisation est à privilégier.

Les outils

Les bons outils doivent être utilisés ! Un entretien négligé peut engendrer des dégâts irréversibles, voire la disparition, à terme, de la haie.

À chaque type d'entretien son outil :

- en pied de haie : débroussaillage avec un broyeur ;
- taille des branchages : exclusivement avec un lamier à disques, à couteaux ou barre sécateur, ou encore grappin coupeur pour arbres ;
- taille des sections les plus importantes, ou autres coupes : de préférence à la tronçonneuse.



Attention l'épareuse (broyeur) peut créer des dégâts irréversibles (blessures pouvant engendrer une infection et le pourrissement).

Une coupe propre favorise la cicatrisation et la reprise :



L'enherbement

Conserver un ourlet herbeux en pied, des talus, pierriers, arbres morts et lierre, permet de favoriser et diversifier la faune présente.